

Question de Mme Kattrin Jadin au Secrétaire d'Etat à l'énergie sur "l'éventualité que l'État se porte garant pour permettre une mensualisation des factures de mazout"

Kattrin Jadin (MR):

Un Belge sur cinq se chauffe au mazout. La hausse du prix de ce combustible les touche d'autant plus qu'il se paie à la livraison. Et l'allocation du Fonds Social Chauffage voit son impact réduit par l'augmentation des prix.

D'après la Fédération belge des Négociants en Combustibles et Carburants, le paiement par mensualités serait une solution préventive à condition que l'État se porte garant pour les clients bénéficiant d'une allocation de chauffage. Le Fonds Social Chauffage y voit un moyen positif d'aider les consommateurs à gérer leurs budgets.

Quel est votre avis sur cette proposition? Se trouve-t-elle à l'ordre du jour de vos priorités? Si oui, comment et dans quels délais pourrait-elle se concrétiser?

Melchior Wathelet, secrétaire d'État :

Le Fonds intervient concrètement pour son public cible alors que les paiements étalés concernent l'ensemble des clients. Bien que l'utilisation des fournitures de mazout prévoyant un étalement possible de paiement date de 2005, peu de consommateurs font appel à cette formule. Au vu des prix actuels, de nombreuses personnes n'appartenant pas au public cible du Fonds ont des difficultés pour payer en une fois leur livraison de mazout. L'étalement du paiement éviterait bien souvent que ces personnes se mettent en difficultés. En ce sens, cette technique serait une mesure préventive.

J'ai demandé à l'administration les raisons pour lesquelles, actuellement, une petite partie des ménages concernés font appel à cette formule. Après analyse, on pourra optimiser le système. Je ne souhaite donc pas me prononcer aujourd'hui sur une éventuelle garantie de l'État.

Dans les semaines qui viennent, je m'entretiendrai avec le secteur pétrolier et des collègues ministres afin d'envisager une action à court terme.

Kattrin Jadin (MR):

J'espère que, suite à l'avis de l'administration, vous nous tiendrez informés des mesures prises pour aider ces personnes en difficulté de paiement.